DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Nombre de membres Nombre de membres

En exercice:62 Présents:34

Votants: 36 soit 33 +3 Ayant donné procuration :3

Absents excusés :26

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage: 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042CAAEP CA SMESM EAU POTABLE 2024

Résultat du vote

Pour:36 Contre:0 Abstention:0



Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025 Publié le 8.4. 2025

Extrait du registre des délibérat ID: 055-200092633-20250402-CASMESMAEP2024-BF

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

W 201 C		Présent	Suppléant	Procuration	Absent
BAUDONVILLIERS		1			
		2			
BAZINCOURT	The Name of Section 1995 and the Section 1995 and t			1 à BEAUDOING A	
		3			
BRAUVILLERS					1
					2
BAUDONVILLIERS DA SILVA ALEXANDRA NICOLE MARC BAZINCOURT HUARD JACQUELINE BEAUDOING ALAIN BRAUVILLERS DEFONTIS VANESSA CHIROL JERO ME BRILLON PELLETIER JEAN MARIE MECRIN ROGER COUSANCES GIRARDIN PERRINE LES FORGES JAMAR THERESE COUVERTPUIS OUDINOT JEAN LOUIS CHAOMLEFFEL REMY DAMMARIE GEORGS MICHELLE SUR SAULX ZANOTII PASCALE FOUCHERES LAURIN MARYLENE AUX BOIS PESCHELO CHE ELRIC THO MAS CHRISTIAN CASSARD MICHEL HEVILLIERS LOISY MICHEL HOUDELAINCOURT RIVIERE JEAN MARIE HOUDELAINCOURT RIVIERE JEAN MARIE JACQUOT SABRINA JUVIGNY EN MINEUR LUDOVIC PERTHOIS NICOLE JEAN-PIERRE LAVINCOURT TOURNOIS STEPHANE BRIC JEAN MARIE LE BOUCHON PICARDEL CLAUDE SUR SAULX ZANOTII SANDRINE LE BOUCHON PICARDEL CLAUDE SUR SAULX ZANOTII SANDRINE LE BOUCHON PICARDEL CLAUDE SUR SAULX ZANOTII SANDRINE LE BOULHON GUILLAUME HERVE LAURENT TATIANA MENIL SUR LEBRET EDITH SAULX SIDOLI PHILIPPE MAULAN CUILLETE ERIC VAN HECKE DAMIEN MONTPLONNE VILLETE ERIC NANT LE PETIT CORIOU MAXIME PENSALFINI DO MINIQUE NANT LE PETIT CORIOU MAXIME PENSALFINI DO MINIQUE NANCY CA MARIN JEAN YVES LEGENDRE FRANCOIS				3	
					4
					5
22 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		4			
COUVERTPUIS					6
			Effective terms and		7
			5 HOMA Geoffroy		
		6			
		7			
		8			
HAIRONVILLE		9			
	Experience and a second	10			
HEVILLIERS		11			
		12			
HOUDELAINCOURT					8
					9
JUVIGNY EN		13			
Water Code		14			
LAVINCOURT		15			
	BRIC JEAN MARIE				10
LEBOUCHON					11
SUR SAULX	ZANOTII SANDRINE				12
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	
MAULAN	REMY PHILIPPE	16			
	GUILLAUME HERVE		17 LEBLANC Sylvie		
	LAURENT TATIANA	18			
MENIL SUR	LEBRET EDITH	19			
SAULX	SIDOLI PHILIPPE			3 à LEBRET E	
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	20			
	VAN HECKE DAMIEN				13
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	21			
	KRAEBER MATHIEU				14
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME				15
	PENSALFINI DO MINIQUE	22			
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				16
UVIGNY EN PERTHOIS AVINCOURT LE BOUCHON UR SAULX JISLE EN RIGAULT MAULAN MENIL SUR AULX MONTPLONNE MORLEY NANT LE PEITT NARCY CA RUPT AUX KONAINS GAINT JOIRE SAVONNIERES EN PERTHOIS SOMMELONNE SAUDRUPT	LEGENDRE FRANCOIS	23			
RUPTAUX	INTINS YANNICK				17
NO NAINS	MARCHANDEPATRICE	2-4			
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	25			
	PS AUME VERO NIQUE	26			
SAVONNIERES	MARTINO T ANNIE				18
EN PERTHO IS	JOSEPH DANIEL				19
SOMMELONNE	PIERROTJEAN CLAUDE	27			
	BERRARD CYRILLE	28			
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS				20
	LIEZ CEDRIC				21
STAINVILLE	LECOQ GREGORY	25			
	WETZEL PATRICE	30			
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	31			
	STO LF O LIVIER	32	l .		
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE				22
***************************************	ADNET ADRIEN				23
VILLESUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				2-
	THYRIOTCLAUDE				25
AULNOIS EN	MULLER SERGE	33		To the same of the	
THE RESERVE THE PARTY OF THE PA		-			-

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité Présidence de séance : Serge MULLER est désigné à l'unanimité

Extrait du registre des délibérat 10:055-200092633-20250402-CASMESMAEP2024-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025

Le Comité Syndical,

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président.

Madame La Présidente se retire au moment des votes et Monsieur Muller, désigné à l'unanimité préside l'assemblée,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite par le Vice-Président du compte administratif du service d'alimentation en eau potable au titre de l'année 2024,
- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice,
- de reconnaître la sincérité de l'absence des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que présentés

EAU POTABLE		RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 du SMESM	RESULTATS CUMULES 2024
EXPLOITATION	523 139,22	156 710,90	679 850,12
INVESTISSEMENT	1 594 214,21	- 125 555,28	1 468 658,93

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

Extrait du registre des délibérat ID : 055-200092633-20250402-CASMESMAC2024-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025 Publié le 8 4.25

Nombre de membres Nombre de membres

En exercice: 60 Présents:32

Votants: 34 soit 31+

Ayant donné procuration :3

Absents excusés :26

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage : 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042CAAC CA SMESM ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024

Résultat du vote

Pour:34 Contre:0 Abstention:0

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

	TITULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absent
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NIC O LE MARC	2			
BAZINCOURT				1 à BEAUDOING A	
		3			_
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				1
					2
BRILLON	-			_	3
					4
COUSANCES				_	5
LES FORGES		4			_
COUVERTPUIS					6
					7
DAMMARIE	The second second second second		5 HOMA Geoffroy		_
SUR SAULX				_	-
FOUCHERES	_				-
AUX BOIS					_
HAIRONVILLE					
					<u> </u>
HEVILLIERS	LOISY MICHEL				
	ROUSSEL DIDIER	12		-	-
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE				8
					9
JUVIGNY EN		_	1		_
PERTHOIS		_			
LAVINCOURT		15			
					10
LEBOUCHON					11
SUR SAULX					12
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	
MAULAN	REMY PHILIPPE	10	5		_
	GUILLAUME HERVE			ie	_
	LAURENT TATIANA	18			
MENIL SUR	LEBRET EDITH	15			_
SAULX	SIDOLI PHILIPPE			3 à LEBRET E	
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	2			
	VAN HECKE DAMIEN				13
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	2			
	KRAEBER MATHIEU			24	1-
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME				1
	PENSALFINI DO MINIQUE	2	2		
NARCY CA	ENCO URT BUARD JAC QUELINE BAUDOING A LAIN BEAUDOING A LA	10			
	LEGENDRE FRANCOIS	2	3		
RUPTAUX	INTINS YANNICK				- 1
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	2	4		
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	2	s		
	PS AUME VERONIQUE	2	6		_
SAVONNIERES	MARTINO T ANNIE		_		1
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				1
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE				
	BERRARD CYRILLE	2	8		
SAUDRUPT			1		2
_	LIEZ CEDRIC				2
STAINVILLE	LECOQ GREGORY	2	9		
		3	0		
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	3	1		
	STOLF OLIVIER	3	2		
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE				2
	ADNET ADRIEN				2
VILLE SUR SAULX	MENES TRIER DIDIER				2
	THYRIOT CLAUDE				2
AULNO IS EN	MULLER SERGE	3	3	SE LEGISLATURE	435
PEDTUOIS	COUVERD MATHIS	S STEELS	4	THE STREET	5 (3950)



Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Serge MULLER est désigné à l'unanimité

Extrait du registre des délibérat 10 1055-200092633-20250402-CASMESMAC2024-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025 Publié le

Le Comité Syndical,

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président,

Madame La Présidente se retire au moment des votes et Monsieur Muller, désigné à l'unanimité préside l'assemblée,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite par le Vice-Président du compte administratif du service d'assainissement collectif au titre de l'année 2024,
- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice,
- de reconnaître la sincérité de l'absence des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que présentés

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	RESULTATS 2023 CUMULES REPORTES A NOUVEAU EN 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 du SMESM	RESULTATS CUMULES 2024
EXPLOITATION	149 701,55	43 923,06	193 624,61
INVESTISSEMENT	514 232,17	- 97 046,47	417 185,70

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Nombre de membres

En exercice:42 Présents:23

Votants: 24 soit 22

Ayant donné procuration :2

Absents excusés: 18

Absents:

Date de convocation: 26/03/2025 Date d'affichage: 26/03/2025

OBJET de la délibération 24042CAANC CA SMESM ANC 2024

Résultat du vote

Pour:24 Contre:0 Abstention:0

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 84.25

Extrait du registre des délibérat in 1055-200092633-20250402-CASMESMSPANC24-BF

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

		Suppléant	Procuration	Absent
DA SILVA ALEXANDRA	1			
NICOLEMARC	2			
HUARD JACQUELINE			1 & BEAUDOING A	
BEAUDOING ALAIN	3			
DEFONTIS VANESSA				
CHIROLJEROME				
PELLETIER JEAN MARIE				- 1
MECRIN ROGER				
GIRARDIN PERRINE				
JAMAR THERESE	4			
		5 HOMA Cooffroy		_
	6	5 House Geomey		
			-	_
				_
				\vdash
~	and the second second section is a	Appellation of the second second second second		
	_		-	
	12			_
RIVIERE JEAN MARIE				
JACQUOT SABRINA	_			
MINEUR LUDOVIC				
NICO LE JEAN-PIERRE	2.55			
TOURNOIS STEPHANE	15			
BRIC JEAN MARIE				1
PICARDEL CLAUDE				1
ZANOTTI SANDRINE				1
HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	1
REMY PHILIPPE	16			-
GUILLAUMEHERVE		17 LFBLANC Sylvie		1
	18			_
	-		 	+
	*		2 A 1 FDDFT F	1
+	-		J & LEBREI E	_
				,
	-			- '
	21			
	-			1
				1
	22	<u> </u>		
MARIN JEAN YVES				1
LEGENDRE FRANCO IS	23			
INTINS YANNICK				1
MARCHANDEPATRICE	2-	4		
AUBRY LAURENT	25	5		
PSAUME VERONIQUE	20	5		
MARTINOT ANNIE				
	2'	,		
	_			
	-	1		1
	21		+	
				_
			-	+
And the second of the second o	100			1
	3	4		\vdash
ADNET ADRIEN				3
MENESTRIER DIDIER				
MENESTRIER DIDIER THYRIOT CLAUDE			-	
	NICOLEMARC HIJARD JACQUELINE BEAUDO ING ALAN DEFONTS VANESA CHIROL JEROME PELLETIER JEAN MARIE MECRIN ROGER GERARDIN PERRINE JAMAR HIBRISE OUDINOT JEAN LOUIS CHAOMLEFFEL REMY GEORGS MICHELLE ZANOTIT PASCALE LAURIN MARYLENE PESCHELO CHE ELRIC THOMAS CHRISTIAN CASSARD MICHEL LO ISY MICHEL ROUSSEL DIDIER RIVIERE JEAN MARIE ANCQUOT SABRINA MINEUR LUDOVIC NICOLE JEAN-PIERRE TOURNOIS STEPHANE BRIC JEAN MARIE PICARDEL CLAUDE ZANOTIT SANDRINE HENRIONNET BEENARD REMY PHILIPPE GUILLAUME HERVE LAURENT TATIANA LEBRET DOTH SIDOLI PHILIPPE VILLETTE ERIC VAN HECKE DAMIEN CHEVALLIER MARIELLAURE KRAEBER MATHIEU CORIOU MANIME PENSALFINI DOMINIQUE MARIN JEAN YVES LEGENDRE FRANCO IS INTINS YANNICK MARCHANDE PATRICE AUBRY LAURENT PSAUNE VERONIQUE MARTINOT ANNIE JOSEPH DANIEL PIERROT JEAN CLAUDE BERRARD CYRILLE LAVANDIER DENIS LIEZ CEDRIC LLECOQ GREGORY WETZEL PATRICE LALLEMANT PASCAL STOLEO LIVIER KARP DO MINIQUE	DA SILVA ALEXANDRA 1 NICOLEMARC 2 HUARD JACQUELINE BEAUDOING ALAIN 3 DEFONTIS VANESSA CHIROL JEROME PELLETIER JEAN MARIE MECRIN ROGER GIRARDIN PERRINE JAMAR THERESE 4 OUDINOT JEAN LOUIS CHAOMILEFEL RENIY GEORGES MICHELLE ZANOTH PASCALE 6 LAURIN MARYLENE 7 PESCHELOCHE ELRIC 8 THOMAS CHRISTIAN 9 CASSARD MICHEL 10 LOISY MICHEL 11 ROUSSEL DIDIER 12 RIVIERE JEAN MARIE 14 TOURNOIS STEPHANE 15 BRIC JEAN MARIE 15 BRIC JEAN MARIE 15 BRIC JEAN MARIE 15 BRIC JEAN MARIE 16 HENRIONNET BERNARD 18 LEBET EDITH 19 CULLAUME HERVE 24 VAN HECKE DAMEN 21 LEBET EDITH 19 SULLETTE ERIC 26 VAN HECKE DAMEN 22 LEBET EDITH 19 VILLETTE ERIC 26 VAN HECKE DAMEN 21 LEBET BOTH 19 LEBET MATHIEU 21 CORIOU MANIME 22 LANDRING MARIE 21 LEGENDRE FRANCOIS 22 LAVANDIER DENING 23 KARP DOMINIQUE 33 KARP DOMINIQUE 33 KARP DOMINIQUE 33 KARP DOMINIQUE 33	DA SILVA ALEXANDRA NICOLEMARC INICOLEMARC IHUARD JACQUELINE BEAUDOING ALAIN DEFONTS VANESSA CHIROL JEROME PELLETIER JEAN MARIE MECRIN ROGER GRARDIN PERRINE JAMAR THERESE 4 OUDINOT JEAN LOUIS CHAOMILEFFEL REATY GEORGES MICHELLE ZANOTII PASCALE 4 LAURIN MARVLENE 7 PESCHELO CHE ELRIC 11 ROUSSEL DIDIER 12 RIVERE JEAN MARIE JACQUOT SABRINA MINEUR LUDOVIC 13 NICOLE JEAN-PIERRE 14 TOURNOIS STEPHANE BERIC JEAN MARIE PICARDEL CLAUDE ZANOTII SANDRINE HENRIONNET BERNARD REMY PHILIPPE 16 GUILLAUME HERVE 17 LEBLANC Sylvie LAURENT TATANA 18 LEBRET EDITH 19 SUDOLI PHILIPPE VILLETTE ERIC VAN HECKE DAMIEN CIEVALLIER MARRIE PESCALEIR MARIE PESCALE LOUIDE VAN HECKE DAMIEN CIEVALLIER MARIELAURE REARE BERNACO IS INTIN SYANNICK MARCHANDE PATRICE AUBRIC JEAN LORD VANNICK MARCHANDE PATRICE AUBRIC JEAN LORD VERNIC	DA SILVA ALEXANDRA

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Serge MULLER est désigné à l'unanimité



Extrait du registre des délibérat 10 1055 200092633 202504024 CASMESMSPANC24-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025

Le Comité Syndical,

Sur proposition de Monsieur Le Vice-Président,

Madame La Présidente se retire au moment des votes et Monsieur Muller, désigné à l'unanimité préside l'assemblée,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite par le Vice-Président du compte administratif du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2024,
- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice,
- de reconnaître la sincérité de l'absence des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que présentés

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	NON	· ·		RESULTAT DE 2023 du SME		RESULTATS 2023	CUMULES
EXPLOITATION			21 562,75	-	2 934,80		18 627,95
INVESTISSEMENT			12 628,03	-	350,42		12 277,61

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse Extrait du registre des délibérat D : 055-200092633-20250402-BPSMESMAEP2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025 Publié le 84.25

Nombre de membres

En exercice:62 Présents:34

Votants: 36 soit 33+

Ayant donné procuration :3 Absents excusés: 26

Absents:

Date de convocation: 26/03/2025 Date d'affichage: 26/03/2025

OBJET de la délibération

Comptes de Gestion 2024 SMESM budgets eau, assainissement collectif et non collectif

Résultat du vote

Pour: 36 Contre:0 Abstention:0



SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TTTULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absent
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICOLEMARC	2			
BAZINCOURT	HUARD JACQ UELINE			1 à BEAUDOING A	
	BEAUDOING ALAIN	3			
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				1
	CHIROL JEROME				2
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE				3
	MECRIN ROGER		AND THE RESERVE OF THE PARTY OF	The section of the last of the section of the secti	4
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				5
LES FORGES	JAMAR THERESE	4			
COUVERTPUIS	OUDINOT JEAN LOUIS				-
COUTERINO	CHAO MLEFFEL REMY				
DAMMARIE			F HOMA Coeffees		-
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE	_	5 HO MA Geoffroy		_
SUR SAULX	ZANOTTI PASCALE	6			
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE	7			-
AUX BO IS	PESCHELO CHE ELRIC	8			
HAIRONVILLE	THO MAS CHRISTIAN	9	<u></u>		
	CASSARD MICHEL	10			
HEVILLIERS	LO IS Y MICHEL	11			
	RO USSEL DIDIER	12			
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE				8
	JACQUOTSABRINA				9
JUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	13			
PERTHOIS	NICO LE JEAN-PIERRE	14			
LAVINCOURT	TO URNO IS STEPHANE	15	; <u> </u>		
	BRIC JEAN MARIE				10
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE				11
SUR SAULX	ZANO TTI SANDRINE				12
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIONNET BERNARD	—		2 à REMY P	
DELETINONODI	REMY PHILIPPE	10		2 4 112111 1	
MAULAN	GUILLAUME HERVE	<u> </u>			+
MAULAN		 	17 LEBLANC Sylvie	 	-
	LAURENT TATIANA	18			-
MENILSUR	LEBRET EDITH	19	9		-
SAULX	SIDOLI PHILIPPE	_		3 à LEBRET E	
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	20			_
	VAN HECKE DAMIEN		ļ		1:
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	2			
	KRAEBER MATHIEU				1-
NANT LE PETTT	CORIOU MAXIME				1:
	PENSALFINI DO MINIQUE	2:	2		
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				1
	LEGENDRE FRANCO IS	2:	3		
RUPTAUX	INTINS YANNICK				1
NONAINS	MARCHANDEPATRICE	2.	4		
SAINT JO IRE	AUBRY LAURENT	2:	 		
	PSAUME VERONIQUE	2	-		1
SAVONNIERES	MARTINOT ANNIE	1			1
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL	1	1		1
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE	2	7		1
- CHIMILAN INTE	BERRARD CYRILLE	2			+
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS	+	1	1	2
SAUDRUF I	LIEZ CEDRIC		1		1
CTA PRIMA S		-		-	2
STAINVILLE	LECOQ GREGORY	2		+	+
	WEIZEL PATRICE	3		 	+-
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	3		1	1
	STO LF O LIVIER	3	2	-	_
VILLERS LE SEC	KARP DO MINIQUE				2
	ADNET ADRIEN				2
VILLE SUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				2
	THYRIOT CLAUDE				2
AULNO IS EN	MULLER SERGE	3	3	MINER PROPERTY.	10000
PERTHOIS	GOUVERD MATHIS		4	N. C. C. C. C. C. C.	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

Présidence de séance : Serge MULLER est désigné à l'unanimité, la Présidente ne participant pas au vote

Extrait du registre des délibérat D 055-200092633-20250402/BPSMESMAEP2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Le Comité Syndical,

- après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats de paiement délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats de paiement, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2024,
- statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Sur proposition du Vice-Président,

déclare, à l'unanimité que les comptes de gestion d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif dressés pour l'exercice 2024 par le Receveur Syndical, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Nombre de membres

En exercice :62 Présents : 34

Votants: 37 soit 34 +

Ayant donné procuration :3

Absents excusés: 25

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage : 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042REPORTAEP

AFFECTATION des résultats CA AEP 2024 au BP AEP 2025

Résultat du vote

Pour : 37 Contre :0 Abstention :0



Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 8.4.25

Extrait du registre des délibérat ID: 055-200092633-20250402-BPSMESMAEP2025-BF

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TITULAIRE	Présent	s	uppléant	Procuration	Absent
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA		1			
	NICOLEMARC		2			
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE		1		1 à BEAUDOING A	
	BEAUDOING ALAIN		3			
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA					1
	CHIROL JEROME					;
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE					;
	MECRIN ROGER					2
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE		Т			
ES FORGES	JAMAR THERESE		4			
COUVERTPUIS	OUDINOT JEAN LOUIS		T			-
	CHAOMLEFFEL REMY					
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE		15	HOMA Geoffroy		
SUR SAULX	ZANOTTI PASCALE		6	HO HEL GEORIUS		\vdash
OUCHERES			7			\vdash
	LAURIN MARYLENE		-			_
AUX BOIS	PESCHELOCHE ELRIC	_	8			-
HAIRONVILLE	THO MAS CHRISTIAN		9			
	CASSARD MICHEL		0			-
HEVILLIERS	LOISY MICHEL		1			
	ROUSSEL DIDIER	1	12			
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE		_			
	JACQUOTSABRINA		1			
IUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	1	13			
PERTHOIS	NICOLE JEAN-PIERRE	1	14			
LAVINCOURT	TOURNO IS STEPHANE		15			
	BRIC JEAN MARIE		Т			1
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE		T			1
SUR SAULX	ZANOTII SANDRINE		1			1
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIONNET BERNARD		+		2 à REMY P	
	REMY PHILIPPE		16			
MAULAN	GUILLAUME HERVE		-	7 LEBLANC Sylvie		
INCLAIT	LAURENT TATIANA		18	T ELDERING BYTHE		_
MENIL SUR	LEBRET EDITH	_	19		 	_
		-	+		3 à LEBRET E	+-
SAULX	SIDOLI PHILIPPE	 			3 a LEBREI E	+-
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	-	20			-
	VAN HECKE DAMIEN	_	+			1
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	-	21			
	KRAEBER MATHIEU		4			1
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME		4			1
	PENSALFINI DO MINIQUE		22			
NARCY CA	MARIN JEAN YVES					1
	LEGENDRE FRANCOIS		23			
RUPTAUX	INTINS YANNICK		T			1
NONAINS	MARCHANDEPATRICE		24			
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT		25			
	PSAUME VERONIQUE		26			
SAVONNIERES	MARTINOT ANNIE		1		†	1
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL		7			1
SOMMELONNE	PIERRO T JEAN CLAUDE		27			
SOMMEDONIE	BERRARD CYRILLE	+	28		 	+
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS		40			1
SAUDRUFI		1	- 1		1	
	LIEZ CEDRIC		-			+ -
STAINVILLE	LECOQ GREGORY		29			+
	WEIZEL PATRICE		30			+-
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	1	31		1	
	STOLF OLIVIER		32			
VILLERS LESEC	KARP DO MINIQUE					
	ADNET ADRIEN					3
VILLE SUR SAULX	MENESTRIER DIDIER		٦			
	THYRIOT CLAUDE					
AULNOIS EN	MULLER SERGE	J-10/15	33		a il il la compa	r (33)
THE PARTY NAMED IN COLUMN TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY NAMED IN	GOUVERD MATHIS		34	The same of the sa		S 10-10-

Secrétaire de séance : Marc Nicole est désigné à l'unanimité

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Extrait du registre des délibérat D : 055-200092633-20250402-BPSMESMAEP2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Le Comité Syndical,

CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Délibérant sur le compte administratif du service public d'alimentation en eau potable de l'exercice 2024 du syndicat des eaux Sud Meuse.

Considérant les résultats de clôture au 31 décembre 2024 de l'ex-service eau potable du syndicat des eaux de Tréveray et Saint-Joire transférés au syndicat mixte des eaux Sud Meuse au 1er janvier 2025,

Considérant les résultats de clôture suivants :

Reports SMESM 2023:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 1 594 214.21 € Pour Rappel: Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure: 523 139.22 €

Soldes d'exécution de l'exercice SMESM:

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -125 555.28 € Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 156 710.90 €

Restes à réaliser SMESM: Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser:

En dépenses pour un montant de :

0.00€

En recettes pour un montant de :

0.00€

Soldes d'exécution cumulés SMESM:

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 1 468 658.93 € Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de :

679 850.12 €

Soldes d'exécution cumulés de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire

35 981.52 € 27 486.13 €

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de :

1 504 640.45 €

Soit un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : Soit Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de :

707 336.25 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00€

Considérant le résultat excédentaire de fonctionnement du syndicat des eaux Sud Meuse à la clôture de l'exercice 2024 et le résultat excédentaire d'investissement ne nécessitant pas une obligation d'affectation pour couvrir un besoin de financement mais permettant une dotation complémentaire en réserve d'investissement par choix de l'assemblée délibérante.

Considérant l'intégration des résultats 2024 de l'ex-service d'eau potable du syndicat des eaux Tréveray et Saint-Joire au budget primitif 2025 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Extrait du registre des délibérat D 055-200092633-20250402-BPSMESMAEP2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE au titre du budget primitif du service public d'alimentation en eau potable de l'exercice 2025

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

200 000.00 €

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 479 850.12 €

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Nombre de membres

En exercice :60 Présents : 32

Votants: 35 soit 32+

Ayant donné procuration :3

Absents excusés : 25

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage : 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042REPORTAC

REPORT des résultats 2024 au BP AC 2025

Résultat du vote

Pour : 35 Contre :0 Abstention :0



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 8.4.1525

Extrait du registre des délibérat ID : 055-200092633-20250402-BPSMESMAC2025-BF

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TTTULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absent
BAUDO NVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICOLEMARC	1			
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE			1 à BEAUDOING A	
	BEAUDO ING ALAIN	- 3			
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				
	CHIRO L JEROME				-
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE MECRIN ROGER			-	
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE	1			
LES FORGES	JAMAR THERESE				
COUVERTPUIS	O UDINOT JEAN LO UIS				
	CHAOMLEFFEL REMY				
DAMMARIE	GEO RGES MICHELLE		5 HOMA Geoffro	y	
SURSAULX	ZANO TTI PASCALE				
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE				
AUXBOIS	PESCHELO CHE ELRIC				
HAIRONVILLE	THO MAS CHRISTIAN				
THE THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NA	CASSARD MICHEL	1			-
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	1	-		1
HET HELIERS	ROUSSEL DIDIER	1			
HOUDELABICOURT	RIVIERE JEAN MARIE	 	 		1
HOUDELAINCOURT					-
Manora E.	JACQUOTSABRINA	<u> </u>			1
JUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	1			+-
PERTHOIS	NICO LE JEAN-PIERRE	1			\vdash
LAVINCOURT	TO URNO IS STEPHANE	1	5		
	BRIC JEAN MARIE				1
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE	-			1
SUR SAULX	ZANO TTI SANDRINE	-			1
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	-
	REMY PHILIPPE	1			-
MAULAN	GUILLAUME HERVE	-	17 LEBLANC Syl	vie	-
	LAURENT TATIANA	1	8		_
MENILSUR	LEBRET EDITH	1	9		_
SAULX	SIDOLI PHILIPPE			3 à LEBRET E	_
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	2	0		_
	VAN HECKE DAMIEN				
MO RLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	2	1		_
	KRAEBER MATHIEU				
NANT LE PETIT	CO RIO U MAXIME				
	PENSALFINI DO MINIQ UE	2	2		
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				
	LEGENDRE FRANCO IS	2	:3		
RUPTAUX	INTINS YANNICK			_	
NONAINS	MARCHANDEPATRICE	2	:4		
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	1 2	25		
	PSAUME VERONIQUE	1	:6		
SAVONNIERES	MARTINO T ANNIE				
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE	1	27		
	BERRARD CYRILLE	- :	28		
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS				
	LIEZ CEDRIC	1	1		
STAINVILLE	LECO Q GREGORY		29		
	WEIZEL PATRICE	_	30		
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	_	31		
	STOLF OLIVIER		32		
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE	1			
. IIIII DEGEC	ADNET ADRIEN	-			-
VILLE SUR SAULX	MENESTRIER DIDIER	1	1		+
VILLE SUR SAULA	THYRIOT CLAUDE	-			-
ATIL NO IS TO		I de ante	22	175 Bulletin Co. 1-0	k has
AULNO IS EN	MULLER SERGE	2 - 22 - 23	33		

Secrétaire de séance : Marc Nicole est désigné à l'unanimité

Extrait du registre des délibérat 10 1055 200092633 20250402 BPSMESMAC2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Recu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Délibérant sur le compte administratif du service public d'assainissement collectif de l'exercice 2024 du syndicat des eaux Sud Meuse.

Considérant les résultats de clôture au 31 décembre 2024 de l'ex-service d'assainissement collectif du syndicat des eaux de Tréveray et Saint-Joire transférés au syndicat mixte des eaux Sud Meuse au 1er janvier 2025,

Considérant les résultats de clôture suivants :

Reports SMESM 2023:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 514 232.17 € Pour Rappel: Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure: 149 701.55 €

Soldes d'exécution de l'exercice SMESM:

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -97 046.47 € Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 43 923.06 €

Restes à réaliser SMESM: Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser:

En dépenses pour un montant de :

0.00€

En recettes pour un montant de :

0.00€

Soldes d'exécution cumulé SMESM:

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 417 185.70 € Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 193 624.61 €

Soldes d'exécution cumulé de l'ex SIE Tréveray et Saint-Joire

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : - 31 294.15 € Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 10 579.44 € Soit un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 385 891.55 € Soit Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 204 204.05 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : $0.00 \in$

Considérant le résultat excédentaire de fonctionnement du syndicat des eaux Sud Meuse à la clôture de l'exercice 2024 et le résultat excédentaire d'investissement ne nécessitant pas une obligation d'affectation pour couvrir un besoin de financement mais permettant une dotation complémentaire en réserve d'investissement par choix de l'assemblée délibérante.

Considérant l'intégration des résultats 2024 de l'ex-service d'assainissement collectif du syndicat des eaux Tréveray et Saint-Joire au budget primitif 2025 du syndicat des eaux Sud Meuse,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Extrait du registre des délibérat 10 055-200092633-20250402-BPSMESMAC2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025 Publié le

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE au titre du budget primitif du service public d'assainissement collectif de l'exercice 2025

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

00.00€

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 204 204.05 €

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

Extrait du registre des délibérat ID : 055-200092633-20250402-BPSPANC2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 8.4.2025

Nombre de membres Nombre de membres

En exercice:42 Présents:23

Votants: 25 soit 23 +

Ayant donné procuration :2

Absents excusés: 17

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage : 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042REPORTANC

REPORT résultat 2024 BP **SPANC 2025**

Résultat du vote

Pour:25 Contre:0 Abstention:0



SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TITULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absen
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICOLEMARC	2			
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE			1 à BEAUDOING A	
	BEAUDOING ALAIN	3			
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				
ěl.	CHIROL JEROME				
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE				
	MECRIN ROGER				
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				
LES FORGES	JAMAR THERESE	4			
CO UVERTPUIS	O UDINOT JEAN LOUIS	_			
	CHAO MLEFFEL REMY				
DAMMARIE	GEO RGES MICHELLE		5 HOMA Geoffroy		
SUR SAULX	ZANOTTI PASCALE	6			
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE	7			
AUX BO IS	PES CHELO CHE ELRIC	8			
HAIRONVILLE	THO MAS CHRISTIAN	9			
	CASSARD MICHEL	10			
HEVILLIERS	LO IS Y MICHEL	11			
	ROUSSEL DIDIER	12			
HO UDELAINCO URT	RIVIERE JEAN MARIE				
	JACQUOTSABRINA				
JUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	13			
PERTHO IS	NICO LE JEAN-PIERRE	14			
LAVINCOURT	TO URNO IS STEPHANE	15			
	BRIC JEAN MARIE				1
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE				
SUR SAULX	ZANOTTI SANDRINE				- 1
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	
	REMY PHILIPPE	16			
MAULAN	GUILLAUME HERVE		17 LEBLANC Sylvie		
	LAURENT TATIANA	18			
MENIL SUR	LEBRET EDITH	15			
SAULX	SIDO LI PHILIPPE			3 à LEBRET E	
MO NTPLO NNE	VILLETTE ERIC	20			
	VAN HECKE DAMIEN				
MO RLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	21			
	KRAEBER MATHIEU				
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME				
	PENSALFINI DO MINIQUE	22			
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				
	LEGENDRE FRANCOIS	23			
RUPT AUX	INTINS YANNICK				T
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	2-			
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	25			
	PS AUME VERO NIQUE	20			
SAVONNIERES	MARTINO T ANNIE				
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				
SOMMELONNE	PIERRO T JEAN CLAUDE	2'	,		1
	BERRARD CYRILLE	2:			
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS				
	LIEZ CEDRIC	4	1	1	
STAINVILLE	LECOQ GREGORY	2:			1
	WEIZEL PATRICE	3			1
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	3		1	+
	STOLF OLIVIER	3			
VILLERS LE SEC	KARP DO MINIQUE	1 -	-	†	\vdash
· ALLEW LESEC	ADNET ADRIEN	1		-	
VILLESUR SAULX	MENESTRIER DIDIER	1	 	 	_
VILLE SUR SAULA		-	 	-	-
A VIII NO VO TO	THYRIOTCLAUDE				+
AULNOIS EN	MULLER SERGE	3	,		10 8

Extrait du registre des délibérat 10: 055-200092633-202504024BPSPANC2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Secrétaire de séance : Marc Nicole est désigné à l'unanimité

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-12 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Délibérant sur le compte administratif du service public d'assainissement non collectif de l'exercice 2024 du syndicat des eaux Sud Meuse.

Considérant les résultats de clôture suivants :

Reports SMESM 2023:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 12 628.03 € Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 21 562.75 €

Soldes d'exécution de l'exercice SMESM :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de - 350 42 € Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : - 2934.80 €

Restes à réaliser SMESM: Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser:

En dépenses pour un montant de : 0.00€ En recettes pour un montant de : 0.00€

Soldes d'exécution cumulé SMESM:

Un solde d'exécution cumulé de la section d'investissement de : 12 277.61 € Un solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement de : 18 627.95 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Considérant le résultat excédentaire de fonctionnement du syndicat des eaux Sud Meuse à la clôture de l'exercice 2024 et le résultat excédentaire d'investissement ne nécessitant pas une obligation d'affectation pour couvrir un besoin de financement mais permettant une dotation complémentaire en réserve d'investissement par choix de l'assemblée délibérante,

Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE au titre du budget primitif du service public d'assainissement non collectif de l'exercice 2025

D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 00.00€

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 18 627.95 €

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Nombre de membres

En exercice :62 Présents : 34

Votants: 37 soit 34+

Ayant donné procuration :3

Absents excusés : 25

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage : 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042BPAEP BP AEP 2025

Résultat du vote

Pour :37 Contre :0 Abstention :0



Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 8.4.2025

Extrait du registre des délibérat ID: 055-200092633-20250402-BPSMESMAEP2025-BF

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE. S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TTTULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absent
AUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICOLEMARC	2			
AZINCOURT	HUARD JACQUELINE			1 à BEAUDOING A	
	BEAUDOING ALAIN	3			
RAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				1
	CHIROL JEROME		715-200-		2
RILLON	PELLETIER JEAN MARIE				3
	MECRIN ROGER				2
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				
ES FORGES	JAMAR THERESE	4			
COUVERTPUIS	OUDINOT JEAN LOUIS				
	CHAOMLEFFEL REMY				1 7
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE		5 HOMA Geoffroy	,	
UR SAULX	ZANOTII PASCALE	6			
OUCHERES	LAURIN MARYLENE	7			
AUX BOIS	PESCHELOCHE ELRIC	8			
HAIRONVILLE	THOMAS CHRISTIAN	5			
	CASSARD MICHEL	10			-
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	11			
ILLIIAW	ROUSSEL DIDIER	12			-
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE	 			
LOSDELMICOURI	JACQUOTSABRINA	-			
HINGSHI DI		13		_	
IUVIGNY EN	MINEUR LUDO VIC NICO LE JEAN-PIERRE	14			
PERTHOIS		1:			+
LAVINCOURT	TOURNOIS STEPHANE	15			1
	BRIC JEAN MARIE				+
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE	-	-		1
SUR SAULX	ZANOTTI SANDRINE	-			1
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIONNET BERNARD			2 à REMY P	-
	REMY PHILIPPE	1			+
MAULAN	GUILLAUME HERVE		17 LEBLANC Syl	vie	-
	LAURENT TATIANA	1			
MENIL SUR	LEBRET EDITH	1	9		
SAULX	SIDO LI PHILIPPE		1	3 à LEBRETE	_
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	2	0		
	VAN HECKE DAMIEN				1
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	2	1		
	KRAEBER MATHIEU				1
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME				1
	PENSALFINI DOMINIQUE	2	2		
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				1
	LEGENDRE FRANCOIS	2	3		
RUPTAUX	INTINS YANNICK				1
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	2	4		
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	2	5		
	PSAUME VERONIQUE	2	6		
SAVONNIERES	MARTINOT ANNIE				
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				
SOMMELONNE	PIERROTJEAN CLAUDE	2	.7		+
JOHE MEDITINE	BERRARD CYRILLE	_	8		1
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS	_			
SAUDRUI I	LIEZ CEDRIC				
STAINVILLE		+	.9		+
SIAUTVILLE	LECOQ GREGORY	_	10		+
	WEIZEL PATRICE		_	_	+
TREVERAY	LALLEMANT PASCAL		31	1	
	STOLFOLIVIER	+	32		+
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE	-			-
	ADNET ADRIEN		-		
VILLESUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				_
I .	THYRIOTCLAUDE	1			
	MULLER SERGE		33		

Secrétaire de séance : Marc Nicole est désigné à l'unanimité

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

CANTON D'ANCERVILLE

Arrondissement de Bar-Le-Duc

Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

ytrait du registre des délibérat

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

Extrait du registre des délibérat D 055-200092633-20250402/BPSMESMAEP2025-BF

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT, Entendu l'exposé, Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif du service d'alimentation en eau potable au titre de l'année 2025,
- d'adopter au chapitre le budget primitif du service d'alimentation en eau potable au titre de l'année 2025 tel que présenté à l'équilibre pour un montant de 2 210 959 euros en fonctionnement et pour un montant de 4 567 000 euros en investissement,

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

Nombre de membres

En exercice :60 Présents : 32

Votants : 35 soit 32 +

Ayant donné procuration :3

Absents excusés :25

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage : 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042BPAC Budget Primitif AC 2025

Résultat du vote

Pour :35 Contre :0 Abstention :0



Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 3.4.2025

Extrait du registre des délibérat ID : 055-200092633-20250402-BPSMESMAC2025-BF

Attait du legistre des delibera

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TTTULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absen
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1	i		
	NICOLEMARC	2	!		
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE		1 33-12	1 à BEAUDOING A	
	BEAUDOING ALAIN	2	8		
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				
	CHIROL JEROME				
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE				
	MECRIN ROGER				
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				
LES FORGES	JAMAR THERESE				
					-
COUVERTPUIS	OUDINOT JEAN LOUIS				
	CHAOMLEFFEL REMY	-			-
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE		5 HOMA Geoffroy		_
SUR SAULX	ZANOTII PASCALE				
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE		7		
AUX BOIS	PESCHELOCHEELRIC		3		
HAIRONVILLE	THOMAS CHRISTIAN		•		
	CASSARD MICHEL	10	D		
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	1	1		
	ROUSSEL DIDIER	1:			
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE	T			1
	JACQUOTSABRINA				1
JUVIGNY EN		1:	,	<u> </u>	1
	MINEUR LUDOVIC				_
PERTHOIS	NICOLE JEAN-PIERRE	1		-	-
LAVINCOURT	TOURNOIS STEPHANE	1	5		-
	BRIC JEAN MARIE			<u> </u>	1
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE				
SUR SAULX	ZANOTTI SANDRINE				1
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	
	REMY PHILIPPE	1	6		
MAULAN	GUILLAUMEHERVE		17 LEBLANC Sylvie		
	LAURENT TATIANA	1			
MENIL SUR	LEBRET EDITH	1	9		
SAULX	SIDOLI PHILIPPE			3 à LEBRETE	
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	2	0		_
MOTH BOTHE	VAN HECKE DAMIEN			1	1
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	2			+
MORLEI			1	+	+
	KRAEBER MATHIEU		-		-
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME	-		_	-
	PENSALFINI DO MINIQUE	2	2		_
NARCY CA	MARIN JEAN YVES	<u> </u>			_
	LEGENDRE FRANCO IS	2	3		
RUPTAUX	INTINS YANNICK				
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	2	4		
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	2	5		
	PSAUME VERONIQUE	-	6		
SAVONNIERES	MARTINOT ANNIE				
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				1
		 	7		+
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE		.7	+	+
a . I I Daving	BERRARD CYRILLE	+ - ²	8		+
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS	1			1
	LIEZ CEDRIC	-			_
STAINVILLE	LECOQ GREGORY		.9		_
	WEIZEL PATRICE	3	10		
TREVERAY	LALLEMANTPASCAL	3	1		
	STOLF OLIVIER	3	32		
VILLERS LE SEC	KARP DO MINIQUE		1		
	ADNET ADRIEN	-			_
VILLESUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				+
. LLLESON SAULA				-	_
ATT NO TO TO	THYRIOT CLAUDE	- Carlo 122-1	· E STATE STREET	Tues 29 (200 a)	
AULNO IS EN	MULLER SERGE		13	ed Once Makes the a. 7	50
PERTHOIS	GOUVERD MATHIS	1 C C A	14	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	3 100

Secrétaire de séance : Marc Nicole est désigné à l'unanimité

Publié le

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le

Extrait du registre des délibérat 10 1055-200092633-20250402-BPSMESMAC2025-BF

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT, Entendu l'exposé, Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif du service d'assainissement collectif au titre de l'année 2025,
- d'adopter au chapitre le budget primitif du service d'assainissement collectif au titre de l'année 2025 tel que présenté à l'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 1 361 204 euros et en section d'investissement pour un montant de 8 785 800 euros

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

Nombre de membres

En exercice:42 Présents: 23

Votants: 25 soit 23 +

Ayant donné procuration :2

Absents excusés: 17

Absents:

Date de convocation:

26/03/2025 Date d'affichage: 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042BPANC Budget Primitif SPANC 2025

Résultat du vote

Pour:25 Contre:0 Abstention:0



Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 8 5 2015 .

Extrait du registre des délibérat ID :055-200092633-20250402-BPSPANC2025-BF

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TTTULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absen
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICO LE MARC	2			
BAZINCO URT	HUARD JACQUELINE			1 à BEAUDOING A	_
	BEAUDO ING ALAIN	3			
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				
	CHIROLJEROME				
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE				
	MECRIN ROGER				_
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				_
LES FO RGES	JAMAR THERESE	4			
COUVERTPUIS	O UDINOT JEAN LOUIS				
	CHAOMLEFFEL REMY				
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE		5 HOMA Geoffroy		
SUR SAULX	ZANO TTI PASCALE	6			_
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE	7			
AUX BO IS	PES CHELO CHE ELRIC	8			
HAIRO NVILLE	THOMAS CHRISTIAN	9			
	CASSARD MICHEL	10			
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	11			
	RO USSEL DIDIER	12			
HO UDELAINCO URT	RIVIERE JEAN MARIE				
	JACQUOTSABRINA				
JUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	13			
PERTHOIS	NIC O LE JEAN-PIERRE	14			
LAVINCOURT	TO URNO IS STEPHANE	15			
	BRIC JEAN MARIE				
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE				
SUR SAULX	ZANO TTI SANDRINE				
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIO NNET BERNARD			2 à REMY P	
	REMY PHILIPPE	16			
MAULAN	GUILLAUME HERVE		17 LEBLANC Sylvie		
	LAURENT TATIANA	18			\vdash
MENIL SUR	LEBRET EDITH	19			
SAULX	SIDO LI PHILIPPE			3 à LEBRETE	
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	20			
	VAN HECKE DAMIEN				
MO RLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	21			\vdash
	KRAEBER MATHIEU				
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME				
	PENSALFINI DO MINIQ UE	22			\vdash
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				
HARCI CA	LEGENDRE FRANÇO IS	23			-
RUPTAUX	INTINS YANNICK	23			
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	24			\vdash
SAINT JO IRE					
SAINTJUIKE	AUBRY LAURENT	25			
SAVONNIERES	PSAUME VERONIQUE	26		_	+
	MARTINO T ANNIE				\vdash
EN PERTHO IS SOMMELONNE	JOSEPH DANIEL				-
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE	27			-
	BERRARD CYRILLE	28			-
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS				1
	LIEZ CEDRIC	100			
STAINVILLE	LECOQ GREGORY	29			-
	WETZEL PATRICE	30			-
TREVERAY	LALLEMANT PAS CAL	31	1		
W-07-18-18-18-18-18-18-18-18-18-18-18-18-18-	STOLFOLIVIER	32			1
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE				
	ADNET ADRIEN				
VILLE SUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				
	THYRIOTCLAUDE				
and the second s					

Secrétaire de séance : Marc Nicole est désigné à l'unanimité

Extrait du registre des délibérat 10 055-200092633-20250402-BPSPANC2025-BF

Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Reçu en préfecture le 07/04/2025 Publié le

Le Comité Syndical,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du CGCT, Entendu l'exposé, Sur proposition de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE

- de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2025,
- d'adopter au chapitre le budget primitif du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2025 tel que présenté à l'équilibre en fonctionnement pour un montant de 20 128 euros et en investissement pour un montant de 13 777 euros,

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Extrait du registre des délibéra D. 055-200092633-20250402-25042PVTSJ-DE

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025 Publié le 84.2525

Nombre de membres

En exercice:62 Présents: 34

Votants: 37 soit 34+ Ayant donné procuration :3

Absents excusés: 25

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage:

26/03/2025

OBJET de la délibération 25042PVTSJ

PROCES VERBAUX DE TRANFERT EX SIE Tréveray et Saint-Joire

Résultat du vote

Pour: 37 Contre:0 Abstention:0



SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TITULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absent
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICOLEMARC	2			
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE			1 à BEAUDOING A	
	BEAUDOING ALAIN	3			
BRAUVILLERS	DEFONTIS VANESSA				1
	CHIROL JEROME				2
BRILLON	PELLEHER JEAN MARIE				3
	MECRIN ROGER				4
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				
LES FORGES	JAMAR THERESE	4			
COUVERTPUIS	OUDINOT JEAN LOUIS				,
	CHAOMLEFFEL REMY			*****************************	
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE		5 HOMA Geoffroy		
SUR SAULX	ZANO TII PASCALE	6			
FOUCHERES	LAURIN MARYLENE	7			_
AUX BOIS	PESCHELO CHE ELRIC	8			_
		_			-
HAIRONVILLE	THOMAS CHRISTIAN	9			
	CASSARD MICHEL	10			
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	11			
	ROUSSEL DIDIER	12			
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE				
	JACQUOTSABRINA				
JUVIGNY EN	MINEUR LUDO VIC	13			
PERTHOIS	NICOLE JEAN-PIERRE	14			
LAVINCOURT	TOURNOIS STEPHANE	15			
	BRIC JEAN MARIE				10
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE				11
SUR SAULX	ZANO TII SANDRINE				1:
L'ISLE EN RIGAULT	HENRIONNET BERNARD			2 à REMY P	
	REMY PHILIPPE	16			
MAULAN	GUILLAUME HERVE		17 LEBLANC Sylvie		
	LAURENT TATIANA	18			
MENIL SUR	LEBRET EDITH	19	t		
SAULX	SIDOLI PHILIPPE			3 à LEBRET E	1
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	20			
	VAN HECKE DAMIEN				1:
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	21			-
	KRAEBER MATHIEU	-			1-
NANT LE PEIIT	CORIOU MAXIME				1:
MANI EET EIIT	PENSALFINI DO MINIQUE	2:			1.
NARCY CA	MARIN JEAN YVES	 			
NARCI CA		-			1
	LEGENDRE FRANCOIS	23			
RUPTAUX	INTINS YANNICK				1
NONAINS	MARCHANDE PATRICE	24			_
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT	2:			
	PSAUME VERONIQUE	20	<u> </u>		_
SAVONNIERES	MARTINOTANNIE		_		1
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				1
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE	2	7		
	BERRARD CYRILLE	2:			
SAUDRUPT	LAVANDIER DENIS				2
	LIEZ CEDRIC				2
STAINVILLE	LECOQ GREGORY	2:			
	WEIZEL PATRICE	3	0		
	LALLEMANTPASCAL	3	1		
	STOLF OLIVIER	3	2		1
VILLERS LE SEC	KARP DOMINIQUE				2
	ADNET ADRIEN				2
VILLESUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				2
					2
AULNOIS EN			3	Proposition of	 '
VILLESUR SAULX AULNOIS EN PERTHOIS		3			

Extrait du registre des délibérat D 055-200092633-20250402-25042PVTSJ-DE

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

L'ex-Syndicat d'eau et d'assainissement

collectif des communes de Tréveray et Saint-Joire est dissous au 31 décembre 2024 et les communes de Tréveray et de Saint-Joire deviennent membres du syndicat mixte des eaux Sud Meuse au 1er janvier 2025.

L'ensemble des biens, droits et obligations du syndicat dissous sont transférés au syndicat des eaux Sud Meuse à cette date.

Il s'agit également de finaliser l'ensemble des écritures comptables relatives aux transferts des compétences eau et assainissement collectif.

Les conséquences administratives et comptables du transfert des compétences eau et assainissement collectif sont reprises dans un procès-verbal de transfert à signer par le cédant et le cessionnaire et joint en annexe. Ces procès-verbaux reprennent notamment l'état de l'actif, de l'amortissement des subventions, de la dette, la liste des propriétés immobilières et les résultats budgétaires au 31 décembre 2024.

L'exposé des motifs ainsi entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5212-32 et suivants, l'article L 5711-4 en ses alinéas 3 et suivants, l'article L 5211-17 en ses alinéas 4 et 5 et l'article L 1321-1 et suivants.

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2024-2596 du 17/09/2024 prononcant notamment la dissolution de l'ex-syndicat de Tréveray et Saint-Joire et l'adhésion de ses communes aux syndicat mixte des eaux Sud Meuse pour les compétences eau et assainissement collectif,

Vu la délibération du comité syndical d'eau et d'assainissement de Tréveray et Saint-Joire du 26 mars 2025 validant les procès-verbaux joints en annexe et autorisant le maire à les signer,

Vu les projets de procès-verbaux annexés,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE

- Valide les deux procès-verbaux de transfert des compétences eau et assainissement collectif tels que présentés,
- -Autorise la Présidente à signer les procès-verbaux de transfert de compétence,

Les crédits en résultant étant inscrits aux budgets primitifs 2025 des deux services publics,

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

igné par : THERESE JAMAR Pate : 04/04/2025

DEPARTEMENT DE LA MEUSE CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse Extrait du registre des délibérat ID : 055-200092633-20250402-25042INDELUS-DE

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025 Publié le 8.4.25

Nombre de membres

En exercice:62 Présents:34

Votants: 37 soit 34+

Ayant donné procuration :3

Absents excusés: 25

Absents:

Date de convocation : 26/03/2025 Date d'affichage: 26/03/2025

OBJET de la délibération 25042INDELUS

Indemnités de fonctions 2025 élus

Résultat du vote

Pour: 37 Contre:0 Abstention:0



SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX AVRIL A 19H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE DU SYNDICAT SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

	TITULAIRE	Présent	Suppléant	Procuration	Absent
BAUDONVILLIERS	DA SILVA ALEXANDRA	1			
	NICOLEMARC		t l		
BAZINCOURT	HUARD JACQUELINE			1 à BEAUDOING A	
	BEAUDO ING ALAIN		3		
	DEFONTIS VANESSA				
	CHIROL JEROME				
BRILLON	PELLETIER JEAN MARIE				
	MECRIN ROGER				-
COUSANCES	GIRARDIN PERRINE				
LES FORGES	JAMAR THERESE		1		<u> </u>
COUVERTPUIS			}		<u> </u>
COUVERIPOIS	OUDINOT JEAN LOUIS				-
	CHAOMLEFFEL REMY	_			├-
DAMMARIE	GEORGES MICHELLE		5 HOMA Geoffro	у	_
SUR SAULX	ZANOTTI PASCALE		6		-
OUCHERES	LAURIN MARYLENE		7		
AUX BOIS	PESCHELOCHE ELRIC		8		
HAIRONVILLE	THO MAS CHRISTIAN		9		
	CASSARD MICHEL	1	0		
HEVILLIERS	LOISY MICHEL	1	1		
	ROUSSEL DIDIER	1	2		
HOUDELAINCOURT	RIVIERE JEAN MARIE				
	JACQUOTSABRINA				
JUVIGNY EN	MINEUR LUDOVIC	1	3		
PERTHOIS	NICOLE JEAN-PIERRE	1			Т
LAVINCOURT	TO URNO IS STEPHANE	_1	5		\vdash
	BRIC JEAN MARIE		1		
LEBOUCHON	PICARDEL CLAUDE		1		
SUR SAULX	ZANOTII SANDRINE				
	HENRIONNET BERNARD			2 à REMY P	-
L'ISLE EN RIGAULT	REMY PHILIPPE	l	6	2 a REVIT F	
					-
MAULAN	GUILLAUME HERVE	<u> </u>	17 LEBLANC Syl	vie	+
	LAURENT TATIANA		8		-
MENIL SUR	LEBRET EDITH	1	9		+
SAULX	SIDO LI PHILIPPE			3 à LEBRET E	-
MONTPLONNE	VILLETTE ERIC	1 2	:0		-
	VAN HECKE DAMIEN				
MORLEY	CHEVALLIER MARIE-LAURE	2	:1		
	KRAEBER MATHIEU				
NANT LE PETIT	CORIOU MAXIME				
	PENSALFINI DO MINIQUE	1	22		
NARCY CA	MARIN JEAN YVES				
	LEGENDRE FRANCOIS		23		
RUPTAUX	INTINS YANNICK				
NONAINS	MARCHANDEPATRICE		14		
SAINTJOIRE	AUBRY LAURENT		25		
	PSAUME VERONIQUE		26		
SAVONNIERES	MARTINOT ANNIE				1
EN PERTHOIS	JOSEPH DANIEL				
		 	,7		+
SOMMELONNE	PIERROT JEAN CLAUDE BERRARD CYRILLE	_	27		+
CALIDDIDE	LAVANDIER DENIS	1		_	+
SAUDRUPT		1			
	LIEZ CEDRIC	+			+-
STAINVILLE	LECOQ GREGORY		29		+-
TREVERAY	WEIZEL PATRICE	+	30		+
	LALLEMANTPASCAL		31		
	STOLFOLIVIER		32		_
VILLERS LESEC	KARP DOMINIQUE				
	ADNET ADRIEN				
VILLE SUR SAULX	MENESTRIER DIDIER				
	THYRIOT CLAUDE				
AULNOIS EN	MULLER SERGE	Sanguage.	33	Unit Delivery Till Print	R Par
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	GOUVERD MATHIS	127 - 12 /	34	CAT-10 ID-41 CAMPY THE ROOM OF	

Secrétaire de séance : Marc NICOLE est désigné à l'unanimité

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DE LA MEUSE** CANTON D'ANCERVILLE Arrondissement de Bar-Le-Duc

Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse

Extrait du registre des délibérat 10 055 200092633 20250402/25042 NDELUS-DE

Envoyé en préfecture le 04/04/2025 Reçu en préfecture le 04/04/2025 Publié le

Vu les articles L 5211-12, R 5212-1 et R 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2024-2596 du 17 septembre 2024 autorisant, à compter du 1er janvier 2025, l'adhésion au syndicat mixte des eaux du Sud Meuse du syndicat d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Tréveray- Saint-Joire notamment,

Vu la délibération du comité syndical en date du 16 septembre 2020 fixant les indemnités de fonction des élus,

Considérant au 1er janvier 2025 l'adhésion-dissolution de l'ex syndicat des eaux et d'assainissement de Tréveray et Saint-Joire au syndicat des eaux Sud Meuse modifiant son territoire et portant la population totale à 10 284 habitants selon celle arrêtée par le dernier recensement de l'INSEE du 1er janvier 2020, date du dernier renouvellement intégral des conseils municipaux en 2020,

Considérant qu'il convient de fixer les indemnités de fonction afférentes au poste de Président et de Vice-Président selon les nouvelles strates de population,

L'exposé entendu,

Le Comité Syndical,

Décide à l'unanimité de fixer les indemnités de fonction

- Du Président à 21.66 % de l'indice brute 1027 pour une strate de population comprise entre 10 000 et 99 999 habitants.
- Des Vice-Présidents à 8.66 % de l'indice Brute 1027 pour une strate de population comprise entre 10 000 et 99 999 habitants.
- A compter du 1er mai 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR

Signé par : THERESE JAMAR Date : 04/04/2025